

S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) en EHPAD, repérer et évaluer les risques de perte d'autonomie ou de son aggravation, ainsi que les déficiences sensorielles en EHPAD

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Savoir ce qu'est une RBPP (rôle, statut...)
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de l'établissement ou du service
- Repérer les besoins et les capacités des personnes accueillies en EHPAD (risques de perte d'autonomie, déficiences sensorielles...)
- Proposer un accompagnement respectueux du résident en prenant en compte l'environnement de la personne (proches, autres résidents, professionnels)

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

CONTENUS

- **Module n°1 : « Les enjeux et le cadre réglementaire en EHPAD »**
 - Connaissance des RBPP : panorama des RBPP publiées, rôle et statut
 - Politiques publiques du secteur
- **Module n°2 : « Repérage des besoins et des capacités de la personne âgée »**
 - Les modalités d'évaluation multidimensionnelle des besoins et des capacités
 - Les droits et le recueil des souhaits des résidents
 - Quelques exemples d'outils et de support
- **Module n°3 : « Repérage des risques de la perte d'autonomie ou de son aggravation pour les personnes âgées »**
 - Quelques notions sur la perte d'autonomie ou son aggravation
 - Dispositif de veille
 - Partage de l'analyse des signes repérés
 - Adaptation des réponses
 - Utilisation de fiches repères
- **Module n°4 : « Repérage des déficiences sensorielles et accompagnement des personnes qui en sont atteintes dans les EHPAD »**
 - Quelques notions sur les déficiences sensorielles
 - Repérage et prévention des déficiences sensorielles
 - Compensation des déficiences sensorielles et adaptation des pratiques
 - Coordination avec les acteurs du territoire
 - Stratégie et orientations du projet d'établissement
 - Utilisation des fiches repères

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en intra

Lieu de la formation :
Sur site

Durée :
2 jours (14 heures)

Nombre de participants :
6 à 12 personnes

Intervenant :
Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :
Professionnels des établissements et services médico-sociaux en charge de la réalisation d'un projet, d'une action ou y participant

Coût de la formation :
1 200 € par jour, soit 2 400 €

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques et applications pratiques
- Cas concrets

ÉVALUATION

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction (à chaud et à froid)